  

**Le Congrès Français de Psychiatrie délivrera à Nantes en 2014**

**six bourses de recherche (Master 2)**

**pour favoriser la recherche en santé mentale.**

Le **Congrès Français de Psychiatrie** souhaite favoriser la recherche de qualité en psychiatrie des pays Francophones.

Dans cette optique, le CFP s’associe à AVIESAN (qui regroupe entre autres l’INSERM, le CNRS, le CEA, les CHRU et l’Institut Pasteur) pour proposer **six bourses** finançant l’année recherche d’étudiants travaillant dans la **santé mentale** et désirant effectuer un Master 2 pendant l’année universitaire 2014/2015.

Les candidats peuvent être des cliniciens impliqués dans la santé mentale (Interne, CCA, assistants, psychiatreou psychologue…), ou des chercheurs dont la thématique de recherche est directement en rapport avec la santé mentale.

Les personnes potentiellement intéressées adresseront leur projet de recherche ainsi qu’un court CV au responsable du comité de sélection, le Professeur Philip GORWOOD (par courrier électronique à [p.gorwood@ch-sainte-anne.fr](mailto:p.gorwood@ch-sainte-anne.fr)) avant le 31 octobre 2014.

Les projets seront évalués par deux rapporteurs du comité de sélection, et les 6 projets sélectionnés par l’ensemble du comité de sélection seront annoncés au Congrès Français de Psychiatrie 2014 à Nantes.

Les bourses sont de **5.000 euros chacune**, et seront officiellement délivrées lors du Congrès Français de Psychiatrie.

Les candidats s’engagent à se désister en cas d’obtention d’un financement substantiel de son année recherche par un autre organisme (type année recherche ou bourse FRM).

**Comité de sélection :**

Dr Xavier BRIFFAULT Pr Philip GORWOOD pr Diane purper-OUAKI

Pr Philippe COURTET Dr David GOURION Pr Guillaume VAIVA

Pr Bruno FALISSARD Pr Luc Mallet Pr Hélène VERDOUX

Pr Raphaël GaiLlard Dr Maria Melchior Pr Pierre VIDAILHET



**La sélection des projets s’effectuera sur les critères suivants :**

1- Adéquation du protocole de recherche avec la thématique proposée par le Congrès Français de Psychiatrie (Recherche dans le champ de la santé mentale)

2- Faisabilité technique du projet

3- Qualité scientifique et originalité du projet

4- Qualité du candidat et de son encadrement

Prenant en compte ces critères, le comité de sélection décidera seul de l’attribution des financements.

L’aide s’élève à 5.000 euros pour l’année universitaire du Master 2.

L’aide ne sera versée qu’après établissement d’une convention de reversement et suite à la réception

de l’attestation sur l’honneur de l’étudiant de se consacrer à temps plein au projet de recherche lors de son stage.

Un rapport scientifique des travaux de recherche effectués est obligatoire à la fin de stage. De plus, la publication qui en découlera devra (1) être envoyée au comité de sélection, et (2) devra signaler dans les remerciements le soutien financier du CFP.

Une même équipe de recherche (service clinique, équipe ou unité de recherche, hôpital…) peut déposer plusieurs projets de recherche, chacun avec des étudiants et des directeurs différents, mais il ne sera pas possible d’être financé de plus d’une bourse par équipe.

Le projet déposé comportera :

1- Un formulaire complété, daté et signé par le responsable de l’étudiant, dont le pdf sera envoyé par mail.

2- Curriculum vitae de l’étudiant en Master II (2 pages maximum)

3- Curriculum vitae du responsable de l’étudiant, en charge de son encadrement, de 5 pages

maximum, et comprenant ses publications.

4- Description du projet de recherche de 3 pages maximum incluant les éléments motivant la

demande d’un étudiant stagiaire pour les besoins du projet de recherche et vingt publications

maximum

4- Une lettre d’engagement du ou des responsable(s) de l’étudiant pour la prise en charge et

l’encadrement de l’étudiant pendant son stage

5- Attestation sur l’honneur de l’étudiant (1) de se consacrer à temps plein au projet de recherche de

son stage si le financement est obtenu, (2) de pas cumuler la bourse avec un salaire ou une aide à temps plein sur 1 an déjà obtenue (année recherche, bourse FRM, bourse Pasteur, …), (3) d’envoyer un court rapport (deux pages) de fin d’étude lorsque l’année de Master 2 est terminée et (4) l’engagement de citer le Congrès Français de Psychiatrie dans les remerciements dans toute publication reliée au travail subventionné.

**Envoi par mail à** [**p.gorwood@ch-sainte-anne.fr**](mailto:p.gorwood@ch-sainte-anne.fr)

**avant le 31 octobre 2014**

**FORMULAIRE D’INFORMATION**

**Responsable de l’étudiant, chargé de son encadrement pendant le stage**

NOM, Prénom :

Titre :

Fonction :

Laboratoire :

Téléphone : Mail :

**Responsable du laboratoire d’accueil** **de l’étudiant**

NOM, Prénom :

Titre :

Fonction :

Téléphone : Mail :

**Laboratoire d’accueil**

Titre du laboratoire d’accueil :

Institution :

Adresse :

Ville :

Téléphone :

**Représentant légal du laboratoire d’accueil**

NOM, Prénom :

Fonction :

Adresse :

Ville :

Téléphone : Mail :

**Informations sur l’étudiant**

NOM, Prénom :

Adresse :

Ville :

Téléphone : Mail :

Intitulé du Master 2 :

Nom du responsable du Master2 :

Ecole doctorale :

Ville :

**Projet de recherche dans lequel s’impliquera l’étudiant**

Titre du projet de recherche :

Date :

Signature du responsable en charge de l’encadrement de l’étudiant pendant son stage :

**Projet de recherche**

Introduction (rationnel de l’étude, 1 page maximum)

Hypothèse (un paragraphe)

Méthode (2 pages maximum)

Références (20 maximum)